

Ce questionnaire s'adresse uniquement aux gestionnaires d'équipement de micro-crèches bénéficiant de la Paje.

Il a pour finalité de calculer, à l'issue de la période épidémique, le montant de l'aide exceptionnelle que le Conseil d'administration de la Cnaf a décidé d'accorder aux micro-crèches.

Il permettra également de suivre l'activité des micro-crèches durant cette période et en particulier le nombre d'enfants accueillis.



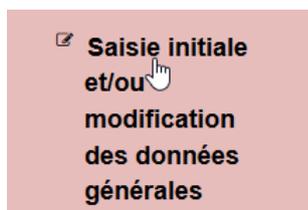
Le gestionnaire de la micro-crèche reçoit par mail, en provenance de sa Caf, le lien internet lui permettant d'accéder à l'environnement sécurisé Sphinx.

Ce lien est à utiliser de préférence via le navigateur internet « Mozilla ».

Le mode opératoire comporte deux étapes :

Étape 1 : Cette étape consiste à valider et/ou modifier le cas échéant les données générales relatives à l'**identification et au fonctionnement de la micro-crèche**.

Le gestionnaire de la structure accède à son questionnaire via le menu



Le gestionnaire doit ensuite saisir la clé d'identification qui lui a été communiquée par sa Caf d'appartenance.

Modifier une saisie

Veillez indiquer la clé de la saisie :

.....

Puis cliquer sur le bouton **Se connecter**

❖ Les données d'identification :

Il s'agit de **saisir l'adresse mail de contact** lorsqu'elle est manquante (*page 2*) et confirmer ou modifier les données d'identification de la structure d'accueil (*page 3*). Il s'agit d'une saisie unique. Merci d'être vigilant à la bonne saisie de l'adresse mail.

Les données identifiées par un **fond vert sont pré-complétées** et ne sont ni saisissables ni modifiables (*page 2*)

• Données d'identification :

> Numéro Siret :	<input type="text"/>	> Numéro Siren :	<input type="text"/>
<i>composé de 14 chiffres</i>			
> Nom du gestionnaire :	<input type="text"/>		
> Nom de l'équipement :	<input type="text"/>		
> Activité de l'équipement :	<input type="text"/>		
> Adresse mail de l'équipement :	<input type="text"/>		
> Adresse de l'équipement :	<input type="text"/>		
> Commune de l'équipement :	<input type="text"/>		
> Caf de rattachement :	<input type="text"/>		

← Précédent Suivant → 2

La page suivante (*page 3*) permet de valider ou modifier les données pré-complétées de la page 2.

La page suivante (4) concerne la domiciliation bancaire de la structure. Il convient de renseigner Bic / Iban et de joindre un relevé d'identité bancaire au format pdf. Ces éléments sont nécessaires pour le versement de l'aide éventuelle par la Caf.

❖ Les données de fonctionnement :

Des données spécifiques au mode d'accueil sont ensuite à renseigner par le gestionnaire de la micro-crèche (pages 4 et 5) :

- statut du personnel employé (droit privé/droit public)
- le non-cumul fonds de solidarité Tpe et aide financière Cnaf
- nombre de places agréées (selon autorisation de fonctionnement). Cette donnée est renseignée à 10 places par défaut mais peut être modifiée si nécessaire.

Le gestionnaire de la micro-crèche valide sa saisie en cliquant sur le bouton



situé en bas de la dernière page

Etape 2 : Cette étape consiste à **renseigner chaque semaine les données relatives à l'activité** de la micro-crèche pendant la crise sanitaire.

Le gestionnaire de la micro-crèche accède à son questionnaire via le menu



Le gestionnaire doit ensuite saisir la clé d'identification qui lui a été communiquée par sa Caf d'appartenance.

Modifier une saisie

Veillez indiquer la clé de la saisie :

Puis cliquer sur le bouton **Se connecter**

Les données hebdomadaires concernent :

- le nombre de jours de fermeture totale ou partielle ;
- le nombre de places d'accueil fermées ou non pourvues ;
- la facturation des places fermées aux familles ;
- le nombre de places facturées
- le nombre d'enfants accueillis.

MODE OPERATOIRE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DE MICRO-CRECHES

Cette actualisation, présentée sous forme de tableau, est à réaliser pendant toute la période de la crise sanitaire (page 2).

La page suivante permet de visualiser le montant estimé de l'aide exceptionnelle à laquelle la micro-crèche peut prétendre. Les données de cette page sont actualisées en fonction des saisies hebdomadaires.

L'en-tête du formulaire mentionne en italique les données d'identification de la structure (*nom de la structure/ code postal/commune/nombre de places agréées*)

Pour être prise en compte, chaque saisie doit être validée en cliquant sur le bouton



✓ Enregistrer

situé en bas de la dernière page.

- **une notification est alors envoyée par email à la micro-crèche afin de :**

- confirmer la prise en compte de la saisie ;
- rappeler le lien url et la clé associée pour toute modification ultérieure.

C'est la raison pour laquelle, il est important de vérifier la bonne syntaxe de l'adresse mail de la structure.

Pour votre information, vous trouverez, en pièce jointe, le questionnaire au format pdf.

- pour toute question relative au contenu, vous pouvez vous référer au guide rédigé à votre attention ou solliciter votre référent Caf
- pour toute question technique relative à Sphinx, vous pouvez contacter Thierry Jacquot, référent national Sphinx, via la Balf sphinx.cafbourges@caf.cnafmail.fr